

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES BREVET FÉDÉRAL FFAAA

Version 2.3, dernière modification 22 mai 2024 – Validé par le bureau fédéral du 19 juillet 2024

COMPÉTENCES		CONTENUS DE FORMATION		INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION	
Compétence 1 - Concevoir, construire et mettre en œuvre une action d'enseignement dans la discipline concernée					
1.1 – Concevoir son enseignement : identifier les éléments nécessaires à la construction de son action d'enseignement					
1.1.1	Mobiliser des connaissances générales en pédagogie, physiologie et biomécanique liées à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> L'acte pédagogique Les bases anatomiques et physiologiques de l'effort Biomécanique du mouvement 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des actes forts qui constituent l'acte pédagogique : animer, structurer, accompagner Connaissance des filières énergétiques Connaissances des plans et axes mécaniques du corps humain Connaissance des mouvements anatomiques (rotation, flexion, extension, abduction, adduction, circumduction, pronation, supination) 		
1.1.2	Analyser le contexte de l'action d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les moyens disponibles, les ressources nécessaires Identifier les contraintes institutionnelles liées à l'activité 	<ul style="list-style-type: none"> L'action d'enseignement est cohérente au regard des contraintes et des moyens à disposition 		
1.2 – Concevoir son enseignement : prendre en compte les caractéristiques du public concerné					
1.2.1	Prendre en compte les caractéristiques des différents publics	<ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les caractéristiques motrices, biologiques, sociales et cognitives du public visé Identifier les niveaux de pratique (compétences attendues) 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse effective des caractéristiques du public concerné Identification effective du (des) niveau(x) de pratique 		
1.2.2	Prendre en compte le niveau technique du public visé				
1.3 – Construire une action d'enseignement dans la discipline concernée					
1.3.1	Définir des objectifs en lien avec un thème donné	<ul style="list-style-type: none"> PPO et approche par compétence : Thème, Objectif général, objectifs spécifiques, observables Contraintes et composantes de la tâche motrice : but, capacité à développer, moyens, critère de réalisation Plan de cours : chronologie et logiques 	<ul style="list-style-type: none"> Analyse effective du thème Pertinence et cohérence des objectifs et des moyens mis en œuvre durant la séance Respect du plan de cours et clarté de la présentation Contenus appropriés et adaptés au public visé 		
1.3.2	Élaborer un plan de séance cohérent et adapté				
1.4 – Conduire une action d'animation au sein d'un groupe et réguler son action					
1.4.1	Animer, accompagner, encadrer un groupe	<ul style="list-style-type: none"> Présenter les objectifs et le déroulement de l'action Organiser le déroulement de l'action Donner des consignes claires 	<ul style="list-style-type: none"> Clarté des consignes Formulation claire et non équivoque des objectifs et des critères de réalisation 		

1.4.2	Réguler son action : analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis	<ul style="list-style-type: none"> • Remédiation individuelle et collective • Simplification et complexification de la tâche • Intégration de nouveaux pratiquants dans un groupe 	<ul style="list-style-type: none"> • Régule l'activité des élèves de manière individuelle (façon de faire, application d'une consigne, comportement) et collective (précision à apporter, réorientation de la tâche, comportement général) • Remédiations ciblées, rapides et suivies d'effets
1.5 - Maîtriser les risques et garantir les conditions de pratique en sécurité			
1.5.1	Connaître et maîtriser les risques liés à la réalisation des techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Garantir la sécurité des pratiquants • Prévenir les accidents 	<ul style="list-style-type: none"> • Se déplace dans la surface et conserve l'ensemble du groupe dans son champ visuel • La sécurité des pratiquants est garantie à tout moment de la séance
1.5.2	Proposer et animer des situations d'apprentissage techniques adaptées aux pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> • Technique et traumatologie • Préparation à la pratique 	

COMPÉTENCES

CONTENUS DE FORMATION

INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION

Compétence 2 - Démontrer une maîtrise technique nécessaire à la transmission des savoirs de la discipline

2.1 – Connaître et rappeler les connaissances spécifiques à la discipline

2.1.1	Connaître l'évolution de la discipline et en rappeler les principes et les fondamentaux	<ul style="list-style-type: none"> • Histoire et enjeux culturels de la discipline concernée • Analyse de la discipline : définition, spécificité • Place et enjeux de la discipline dans le monde contemporain 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances maîtrisées
2.1.2	Situer la discipline par rapport aux autres arts martiaux		

2.2 – Connaître et rappeler les connaissances spécifiques du répertoire technique de la discipline

2.2.1	Maîtriser et faire appliquer les règlements techniques dont les grades	<ul style="list-style-type: none"> • Logique de progression technique <ul style="list-style-type: none"> - Grades Kyu et DAN - Sens et niveaux de pratique • Connaître et rappeler le règlement particulier de la CSDGE 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance exhaustive du RP CSDGE • Connaissance de la progression technique fédérale
2.2.2	Identifier, caractériser les différentes formes de pratiques et en préciser leurs spécificités	<ul style="list-style-type: none"> • Les différentes formes de pratiques : Suwari waza, Hanmi handachi waza, Tachi waza, Ushiro waza, Buki waza, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des différentes formes de travail

2.3 – Démontrer et expliciter les techniques dans les différentes formes de travail

2.3.1	Réaliser les différentes techniques correspondant au niveau d'exigence attendu	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance formelle des techniques : programme technique référencé dans le règlement CSDGE (1er DAN) • Construction technique : respect des 3 phases • Éléments à prendre en compte et respecter lors de la réalisation technique : principes de réalisation, principe d'intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance effective du répertoire technique • Maîtrise de la logique de construction des techniques • Présentation claire, lisible et orientée des techniques
2.3.2	Démontrer les techniques et Préciser les critères pour une réalisation efficace des techniques		

2.4 – Témoigner d'une attitude de technicien martial

2.4.1	Faire preuve d'une pratique technique rigoureuse et méthodique	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissance approfondie du répertoire et maîtrise des principes de construction des techniques • Connaissance et maîtrise de la notion de Shisei 	<ul style="list-style-type: none"> • Idem 2.3
2.4.2	Démontrer une compréhension et une maîtrise des principes constitutifs de l'Aïkido		

COMPÉTENCES		CONTENUS DE FORMATION	INDICATEURS POUR L'ÉVALUATION
Compétence 3 - Participer à la vie de la structure associative			
3.1 – Connaître l'environnement institutionnel, législatif et réglementaire			
3.1.1	Connaître et expliciter le cadre légal et l'organisation du mouvement sportif en France	<ul style="list-style-type: none"> ● L'organisation du sport en France : <ul style="list-style-type: none"> - Réglementation du sport - Organisation de l'état - Les différentes formes de pratiques 	<ul style="list-style-type: none"> ● Traitement raisonné du sujet ● Connaissances maîtrisées ● Mise en contexte ● Exposé structuré ● Aisance, élocution, attitude lors de l'exposé
3.1.2	Connaître et rappeler la réglementation relative aux règles d'hygiène et de sécurité des salles d'enseignement dans la discipline concernée	<ul style="list-style-type: none"> ● Réglementation des salles d'arts martiaux ● Règles d'hygiène et de sécurité ● Affiliation, licence, assurance, autorisations ... 	
3.2 – Connaître et comprendre le fonctionnement de la structure associative			
3.2.1	Connaître et rappeler les bases légales de fonctionnement d'une association Loi 1901	<ul style="list-style-type: none"> ● Le fonctionnement de l'association sportive ● Responsabilité civile et pénale des dirigeants ● Les différents partenaires de la structure associative : rôles et missions 	● Idem 3.1
3.2.2	Connaître et rappeler l'intérêt de l'affiliation à une fédération		
3.3 – Participer au fonctionnement de l'association			
3.3.1	Participer à la mise en œuvre du projet associatif : assemblées générales de l'association et actions de promotion de la discipline	<ul style="list-style-type: none"> ● Organisation et tenus d'une assemblée générale ● Outils de communication et de promotion et de développement de la discipline 	● Idem 3.1
3.3.2	Veiller au respect des obligations réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> ● Affiliation ● Licence ● Assurance ● Autorisations 	
3.4 – Se projeter dans des actions de formation			
3.4.1	Comprendre le fonctionnement et les missions des organes fédéraux en charge de la formation.	<ul style="list-style-type: none"> ● Institut de formation ● Le CTN ● Les CTR 	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise de recul par rapport à sa formation ● Projection effective dans les actions de formation continue ● Connaissances des missions et rôles des différents organes
3.4.2	Connaître les filières de formation fédérale et identifier les conditions et lieux d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> ● Formations et diplômes : le BF, le CQP ● VAE : le CQP, le DEJEPS ● Formation continue 	